

Convention

AVEC



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

1- Prêt Immobilier

• Montants des financements	<ul style="list-style-type: none"> • Peut atteindre 100% de la valeur déclarée du terrain à financer • Peut atteindre 100% de la valeur d'acquisition du logement • Peut atteindre 100% du coût de la construction à débloquer en 3 tranches • Peut atteindre 100 % du montant du devis des travaux d'aménagement ou d'extension de logement (devis approuvé par la banque)
• Durée de remboursement	<ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à 25 ans pour les acquisitions de logements ou les travaux de construction - 10 ans pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement - 10 ans pour les travaux d'aménagement ou d'extension
• Taux d'intérêt applicable	<p>Taux fixe avec prélèvement à la Source CNT: 4,50 % HT l'an.</p> <p>Taux fixe avec prélèvement bancaire : - 4,90 % HT l'an.</p>
• Eligibles	• Adhérents actifs ou retraités
• Frais de dossiers	• Exonérés

2- Prêt à la Consommation

	Adhérents actifs	Adhérents retraités
• Capital emprunté	Entre 5 000 et 400 000 DHS	Entre 5 000 et 200 000 DHS
• Durée de Remboursement	De 6 à 84 mois	De 6 à 60 mois
• Taux d'intérêt applicable	5,75 % HT l'an	6,50 % HT l'an
• Frais de dossier	Exonérés	

